

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE BARBAZAN-DEBAT
SEANCE N° 2019.01 DU 26 FEVRIER 2019

L'an deux mille dix-neuf, vingt-six février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de BARBAZAN-DEBAT, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PEDEBOY Jean-Christian, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : M. PEDEBOY Jean-Christian, Mme RIVALETTO Claudine, M. BEZ Bernard, Mme FERNANDEZ Consuelo, M. LOUPRET Yves, M. DELMAS Claude, M. LAGARDELLE Gilles, Mme PALOMINO Hélène, M. MANSE Jean-Luc, Mme SANSOULET Monique, M. SCHAEFFER Fabrice, M. LARROUY Michel, Mme DARRE Michèle, M. MATUT Pascal, Mme SCHNEIDER Christianne.

PROCURATIONS : Mme RODRIGUEZ Rose-Marie à M. BEZ Bernard ; Mme POUYENNE-VIGNAU Régine à M. LAGARDELLE Gilles ; M. IBORRA François à Mme Hélène PALOMINO ; M. CHAMPAGNE Sylvain à M. SCHAEFFER Fabrice ; M. MAZET Serge à Mme DARRE Michèle ; M. SONNEVILLE Didier à M. MATUT Pascal.

EXCUSEE : Mme MAUVEZIN Françoise.

ABSENTE : Mme OLALLA Anne-Marie.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. LOUPRET Yves, élu à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu du 14 décembre 2018 : Adopté à l'unanimité.

INTRODUCTION

M. LE MAIRE précise que le DOB n'est pas obligatoire étant donné que la population municipale est inférieure à 3 500 habitants. Toutefois, il est important que tout le monde puisse participer aux grandes orientations du budget de la commune.

L'essentiel de l'investissement sera consacré à la maison médicale, à hauteur de 1.50 MEuros. Nous devons déterminer le montant de l'emprunt en fonction des aides qui seront accordées. D'ores et déjà, les loyers devraient quasiment couvrir les mensualités de l'emprunt contracté.

Nous sommes en attente de la réponse de la Région pour une aide de 130 KEuros qui conditionne une subvention identique de TLP. Nous devrions donc avoir entre 550 KEuros et 600 KEuros de subvention. Le reste à charge devrait donc être autour de 550 KEuros.

Ce reste à charge sera couvert en partie par les loyers perçus (restera à la commune 1 KEuros par an). Ainsi pour les travaux d'investissement, notamment en ce qui concerne la voirie suite aux intempéries, l'enveloppe consacrée sera maintenue ; c'est une priorité.

Le budget de la commune peut donc être envisagé avec sérénité, malgré cet investissement conséquent et malgré la baisse des dotations sur certaines lignes. Nous pouvons noter tout de même le fait que l'Etat, la Région et surtout le Département soutiennent particulièrement la commune (une subvention de 150 KEuros supplémentaire sur le Pôle Santé est en cours d'instruction).

M. DELMAS présente les grandes orientations du budget 2019.

RECRUTEMENT D'UN D'AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIÉ A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ

Mme RIVALETTO présente la délibération.

Vote à l'unanimité.

CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS NON COMPLET

Mme RIVALETTO présente la délibération.

Vote à l'unanimité.

CREATION DE DEUX POSTES D'AGENT TECHNIQUE POLYVALENT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CONTRAT UNIQUE D'INSERTION - CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CAE) - PARCOURS EMPLOI COMPETENCES

Mme RIVALETTO présente la délibération.

Ces postes vont permettre de remplacer Mme FOUQUET suite à son départ en retraite. Nous attendons de savoir comment allaient évoluer les conditions d'accueil des enfants. Aujourd'hui, on fait appel au pool de remplacement du CDG, ce qui représente 6% du coût de contrat.

Vote à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION « CONSTRUCTION DE LA MAISON DE SANTÉ : COMPLEMENT 2019 A LA SUBVENTION ACCORDÉE PAR LE DEPARTEMENT EN 2017 »

M. LE MAIRE présente la délibération. Il s'agit de revoir le montant de la subvention obtenue en 2017 suite à l'augmentation du coût du projet.

Vote à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION « EXTENSION D'UNE AIRE DE JEUX ET CREATION D'UN PARCOURS SANTÉ / SPORTIF »

M. DELMAS présente la délibération.

Vote à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION « HOMOLOGATION DU TERRAIN DE RUGBY – CATEGORIE C »

M. BEZ présente la délibération.

Vote à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35.

« Signatures » des Conseillers présents ou « Procurations à »

PÉDEBOY Jean-Christian		MANSE Jean-Luc	
RIVALETTO Claudine		OLALLA Anne-Marie	Absente
BEZ Bernard		CHAMPAGNE Sylvain	SCHAEFFER Fabrice
FERNANDEZ Consuelo		SANSOULET Monique	
LOUPRET Yves		MAZET Serge	DARRÉ Michèle
RODRIGUEZ Rose-Marie	BEZ Bernard	SCHAEFFER Fabrice	
DELMAS Claude		LARROUY Michel	
POUYENNE-VIGNAU Régine	LAGARDELLE Gilles	DARRÉ Michèle	
IBORRA François	PALOMINO Hélène	MATUT Pascal	
MAUVEZIN Françoise	Excusée	SONNEVILLE Didier	MATUT Pascal
LAGARDELLE Gilles		SCHNEIDER Christianne	
PALOMINO Hélène			